



**NewB**

**Société coopérative européenne à responsabilité limitée**

**Rue Botanique 75**

**1210 Saint-Josse-ten-Noode**

**RPM Bruxelles 0836.324.003**

**TVA BE 836.324.003**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

**DU 9 JUIN 2018**

**BUREAU**

La séance est ouverte à 14h10 au théâtre Saint-Michel à Bruxelles sous la présidence de M. Bernard Bayot, qui désigne M. Marc Bontemps comme secrétaire, et avec comme scrutateurs Mme Magali Nkumu et M. Yves Mathieu.

**PRESENCES**

Sont présents ou représentés les coopérateurs et coopératrices dont le nom et le prénom ou la dénomination et le siège social, ainsi que le type de parts, sont mentionnés dans les attestations de présence et les procurations dûment signées remises lors de l'assemblée générale. Ces documents sont joints au présent procès-verbal.

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Mot d'accueil et introduction par le président**
- 2. Approbation des PV des assemblées générales des 19 avril et 10 juin 2017**
- 3. Rapports de l'année 2017 et état des lieux de la coopérative**
  - (i) Etat des finances : les comptes 2017 et le budget 2018
  - (ii) Rapport du Commissaire
  - (iii) Retour des forums locaux
  - (iv) Assurances NewB
  - (v) Dossier bancaire
  - (vi) Diversité dans la coopérative
  - (vii) Nouvelle identité visuelle
- 4. Questions-Réponses**
- 5. Votes sur :**
  - (i) Résolution sur le dossier bancaire
  - (ii) Approbation des comptes 2017 et du budget 2018
  - (iii) Décharge au Conseil d'administration
  - (iv) Décharge au commissaire
  - (v) Nomination du commissaire et fixation de sa rémunération



6. **Composition du Conseil d'administration : démission et nomination d'administrateurs**
7. **Le Comité sociétal :**
  - (i) Rapport du Comité sociétal
  - (ii) Composition du Comité sociétal : présentation des candidats.
8. **Questions-Réponses**
9. **Votes sur :**
  - (i) La nomination d'administrateurs
  - (ii) La composition du Comité sociétal
  - (iii) Décharge du Comité Sociétal
10. **Présentation de NewB 'derrière les coulisses'**
11. **Divers**

## DELIBERATIONS ET RESOLUTIONS

### 1. Mot d'accueil et introduction par le Président

M. Bernard Bayot souhaite la bienvenue aux personnes présentes et, en particulier, aux ambassadeurs et aux stewards et présente M. Marc Bontemps qui animera cette réunion avec lui. Il remercie aussi M. Chris Vandenberg, ambassadeur de NewB, pour l'organisation d'une rencontre avec coopérateurs de la région de Waregem qui suivront l'AG par la retransmission en streaming. Ces coopérateurs n'auront pas la possibilité de participer aux votes. Le Président souligne l'importance des réactions de l'ensemble des coopérateurs et coopératrices.

### 2. Approbation des procès-verbaux des assemblées générales des 19 avril et 10 juin 2017

Aucune proposition de motion ou de question n'a été reçue au sujet des procès-verbaux de l'assemblée générale ordinaire du 19 avril 2017 et des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 10 juin 2017.

- **Première résolution**

**« L'Assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 avril 2017 »**

#### Délibération :

	Prennent part au vote	Votes pour	Abstentions	Votes contre
Membres A	20	20	0	0
Membres B	306	298	8	0
Membres C	3	3	0	0

**Ayant réuni plus de 50% des voix dans chaque catégorie, la présente résolution est approuvée.**

- **Deuxième résolution**

**« L'Assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2017 »**

**Délibération :**

	Prennent part au vote	Votes pour	Abstentions	Votes contre
Membres A	23	23	0	0
Membres B	310	305	5	0
Membres C	3	3	0	0

**Ayant réuni plus de 50% des voix dans chaque catégorie, la présente résolution est approuvée.**

- **Troisième résolution**

**« L'Assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2017 »**

**Délibération :**

	Prennent part au vote	Votes pour	Abstentions	Votes contre
Membres A	23	23	0	0
Membres B	310	306	4	0
Membres C	3	3	0	0

**Ayant réuni plus de 50% des voix dans chaque catégorie, la présente résolution est approuvée.**

### **3. Rapports sur l'exercice 2017 et état des lieux de la coopérative**

Les points suivants sont présentés, en faisant référence aux différents documents qui étaient mis à disposition.

#### **i) Rapport Annuel 2017 et Rapport d'exploitation 2017**

Un des points d'attention est la carte GoodPay qui compte moins de détenteurs que prévu. Les coopérateurs et coopératrices qui l'utilisent l'apprécient, et environ 45 % des nouveaux membres le deviennent pour acquérir une carte. Le rapport d'exploitation traite également de la manière de garantir la continuité de notre coopérative : celle-ci dépendra surtout de la disposition des coopérateurs et coopératrices à nous soutenir, et bien sûr de l'obtention de la licence bancaire. Au 31 décembre 2017, vos parts valaient 10,59 €. La perte de valeur provient des investissements pour construire notre projet. Ces investissements sont restés dans les limites du Budget.



## **ii) Rapport Financier 2017**

Le bilan se trouve dans une situation saine : nous finançons presque entièrement nos activités par nos capitaux propres et nous n'avons pratiquement pas de dettes. Au compte de résultat notre perte, dans cette phase de lancement, est toujours importante.

## **iii) Budget 2018**

Le budget forme un cadre qui est suivi rigoureusement par le conseil d'administration. Les dépenses ne se font qu'en cas de nécessité, en fonction notamment de l'évolution du projet banque. Nous tenons compte de revenus provenant de deux sources : les cartes et les assurances. Les charges augmentent, en cohérence avec les investissements que nous faisons pour le développement de NewB. Les frais de personnel progressent de 10.6 % comparé à 2017. Pour le dossier bancaire, nous envisageons de recourir à des services externes pour des conseils techniques, l'audit et le conseil juridique. Une augmentation du budget marketing et communication s'explique par la campagne-assurance, le site ainsi que la communication autour de la banque.

Le Président est conscient du fait qu'il s'agit de budgets considérables, mais en comparaison à ce qui se fait habituellement dans le secteur, il affirme que nous travaillons avec des moyens extrêmement limités.

## **iv) Rapport du commissaire**

M. Jean-Louis Prignon, commissaire de NewB, présente son rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que son rapport sur le respect des autres obligations légales et réglementaires. Il émet une opinion sans réserve.

## **v) Retour des forums locaux**

Retour et témoignages sont donnés des onze fora locaux qui étaient organisés entre le 16 et le 31 mai 2018.

## **vi) Dossier bancaire**

M. Tom Olinger synthétise les contacts avec la Banque Nationale de Belgique (BNB). A ce stade, nous sommes dans ce que la réglementation appelle une « *phase préparatoire à l'introduction formelle du dossier de demande d'agrément* ». Nous nous faisons assister par des consultants externes, entre autres de grands cabinets.

Le dossier contient différents points, notamment un plan financier détaillé qui décrit avec précision la future banque. Nous prévoyons un compte d'épargne et un compte courant qui garantiront que votre argent sera employé à de fins éthiques et durables. Vous pourriez ouvrir un compte commun ou simple, virer de l'argent et en recevoir, domicilier des paiements, disposer d'une carte de débit. Ces comptes bénéficieront de la garantie sur les dépôts de 100.000 €. Nous projetons de faire des crédits, localement bien évidemment, et dans un premier temps à court terme, pour des familles, des associations ou des entreprises qui souhaitent investir dans une plus grande efficacité énergétique. Un peu après le lancement, nous proposerons des solutions de placement. Une fois lancés, nous pourrions développer d'autres produits financiers comme les crédits hypothécaires.

Des conditions importantes vont être posées par les autorités de contrôle. Nous devons recruter de façon importante des collaborateurs et collaboratrices, ainsi que des administrateurs et administratrices aptes à gérer la banque. Bien sûr nous devons trouver des personnes qui gardent et développent l'ADN du projet NewB. Nous devons aussi développer et convaincre que nous avons des

structures de contrôle et de gestion des risques adaptées, une informatique et des process solides. C'est toute une infrastructure à construire et à faire approuver. Enfin, l'autorité de contrôle exige que NewB ait des fonds propres suffisants dès le début de ses activités. Ce capital doit servir à donner à la future banque le matelas nécessaire pour compenser les pertes des premières années ainsi que l'impact d'éventuels événements négatifs. Pour donner les garanties que le capital de départ sera réuni tout en garantissant également aux coopérateurs que leur investissement ne sera utilisé qu'à condition que NewB obtienne la licence, nous proposons la création d'une coopérative de financement qui devra attirer un capital important avant le démarrage de la banque. Pour faire un tel appel public à l'épargne nous devons travailler sur un projet de prospectus et demander le feu vert de la FSMA. Cette étape sera entamée quand nous aurons avancé et trouvé un accord sur les autres éléments du dossier. Cet appel à plus de capital sera une étape extrêmement importante, car il s'agit de donner à NewB « banque » les moyens pour naître. Nous ne connaissons pas encore les montants à atteindre mais il s'agit de beaucoup d'argent collectivement. Individuellement, pour chaque coopérateur, nous pensons que c'est possible, pour chacun selon ses possibilités et son envie d'investir dans le projet. Si nous ne lançons pas la banque, par exemple parce que nous n'avons finalement pas reçu l'agrément, ou parce que le montant demandé par la BNB ne serait pas atteint, nous remboursons l'argent de cet appel public à l'épargne dans son intégralité. Nous pensons que cette double garantie, à la BNB et aux coopérateurs est la meilleure approche imaginable pour atteindre notre but, ... et met la balle dans le camp des coopérateurs actuels et futurs : nous pensons qu'un tel appel sera mobilisateur pour augmenter le nombre d'adhérents.

En conclusion, les propositions de résolutions sont présentées.

#### **vii) Assurances NewB**

Les assurances font partie intégrante de notre projet : une banque durable, éthique qui offre toute une panoplie de produits de base. Ce projet nous a conduit à nouer des partenariats avec plusieurs fournisseurs spécialisés et a eu comme conséquence une refonte en profondeur de toute notre infrastructure informatique avec des chantiers tels que la centralisation de notre infrastructure, le développement de notre système d'information interne, l'amélioration de la sécurité, la mise en conformité avec les règles en vigueur de protection de la vie privée, le développement de notre nouveau site web et évidemment le développement de notre site web assurances. Nous prévoyons développer une série de produits d'assurance. Nous démarrons avec une assurance voitures et ensuite une assurance habitation ainsi qu'une assurance familiale. Les 4 premiers contrats pour les assurances auto ont véritablement été signés.

#### **viii) Diversité dans la coopérative**

NewB met actuellement en place un plan d'action diversité sur 2 ans en partenariat avec Actiris pour 4 domaines d'action : le recrutement et la sélection, la communication interne, le positionnement externe et la gestion des ressources humaines. Aussi bien la diversité dans l'équipe exécutive que celle dans les organes de gestion reste un point d'attention important.

#### **ix) Nouvelle identité visuelle**

La nouvelle identité est présentée : elle est nécessaire dans le cadre de la professionnalisation, le lancement de nos produits d'assurance et la préparation à l'idée que NewB pourrait devenir une banque. Ces évolutions impliquent une refonte importante du site, de son contenu et de ses visuels. Le nouveau logo est dévoilé ainsi que notre nouveau slogan : « *Changer la banque pour de BON /Bankieren voor GOED veranderen* ».

#### 4. Questions et réponses

L'administrateur délégué et le Président répondent oralement à diverses questions des coopérateurs. Les questions qui n'ont pas pu être traitées recevront une réponse écrite. Toutes les questions et réponses seront accessibles à tous les coopérateurs via sur le site internet.

#### 5. Votes sur :

- **Quatrième résolution**

**« L'assemblée générale demande au conseil d'administration de déposer auprès de la BNB une demande d'agrément en qualité d'établissement de crédit dans les meilleurs délais. »**

##### Délibération :

	Prendent part au vote	Votes pour	Abstentions	Votes contre
Membres A	23	22	1	0
Membres B	307	303	2	2
Membres C	3	3	0	0

Ayant réuni plus de 50% des voix dans chaque catégorie, la présente résolution est approuvée.

- **Cinquième résolution**

- a. **Constitution d'une société coopérative européenne de financement** (résolution à adopter à la majorité de 80 % des voix)

**« Conformément à l'art. 3, dernier alinéa, 3°, des statuts, l'assemblée générale au conseil d'administration à constituer avec d'autres membres de NewB une société coopérative européenne dont l'objet social exclusif sera la capitalisation de NewB en vue de l'obtention de son agrément comme établissement de crédit. »**

- b. **Modalités de l'appel public à l'épargne**

**« L'assemblée générale demande au conseil d'administration d'effectuer toutes démarches pour amener NewB au niveau de capitalisation exigé par le régulateur en faisant appel à l'épargne publique, avec ou sans prospectus, l'appel pouvant être effectué directement par NewB et/ou par la coopérative de financement constituée à cet effet. »**

##### Délibération :

	Prendent part au vote	Votes pour	Abstentions	Votes contre

Membres A	23	22	1	0
Membres B	307	299	7	1
Membres C	3	3	0	0

Ayant réuni plus de 80% des voix dans chaque catégorie, la présente résolution est approuvée.

- **Sixième résolution**

**« L'Assemblée générale approuve les comptes 2017 avec le total du bilan qui s'élève à 8.292.635.48€ et la perte de l'exercice 2017 à 2.018.478.79 €. »**

**Délibération :**

	Prennent part au vote	Votes pour	Abstentions	Votes contre
Membres A	24	24	0	0
Membres B	308	301	7	0
Membres C	3	3	0	0

Ayant réuni plus de 50% des voix dans chaque catégorie, la présente résolution est approuvée.

- **Septième résolution**

**« L'assemblée générale prend connaissance du budget 2018. Celui-ci prévoit une perte pour un montant total de 2.441.965 €. »**

**Délibération :**

	Prennent part au vote	Votes pour	Abstentions	Votes contre
Membres A	24	24	0	0
Membres B	308	296	10	2
Membres C	3	3	0	0

Ayant réuni plus de 50% des voix dans chaque catégorie, la présente résolution est approuvée.

- **Huitième résolution**

**« L'Assemblée générale donne décharge aux administrateurs pour l'exercice 2017. »**

**Délibération :**

	Prennent part au vote	Votes pour	Abstentions	Votes contre
Membres A	24	24	0	0
Membres B	308	305	3	0
Membres C	3	3	0	0

**Ayant réuni plus de 50 % des voix dans chaque catégorie, la présente résolution est approuvée.**

- **Neuvième résolution**

**« L'Assemblée générale donne décharge au commissaire pour l'exercice 2017. »**

**Délibération :**

	Prennent part au vote	Votes pour	Abstentions	Votes contre
Membres A	24	24	0	0
Membres B	308	305	3	0
Membres C	3	3	0	0

**Ayant réuni plus de 50% des voix dans chaque catégorie, la présente résolution est approuvée.**

- **Dixième résolution**

**« L'Assemblée générale nomme M. Prignon et son cabinet VPC en tant que commissaire pour un mandat de 3 ans, à compter du 1er janvier 2018. L'assemblée générale prend acte de la rémunération annuelle du reviseur agréé, d'un montant de 10.000 EUR + TVA, pour son mandat de commissaire de la société. »**

**Délibération :**

	Prennent part au vote	Votes pour	Abstentions	Votes contre
Membres A	24	24	0	0
Membres B	308	290	18	0
Membres C	3	3	0	0

**Ayant réuni plus de 50% des voix dans chaque catégorie, la présente résolution est approuvée.**



## 6. Composition du Conseil d'administration : démission et nomination d'administrateurs

L'Assemblée générale prend acte de la démission de M. Dirk Coeckelbergh en tant qu'administrateur, mettant ainsi un terme à un engagement extrêmement fort qu'il avait pris depuis le mois de décembre 2014. Le Président le remercie très chaleureusement : avec son équipe il a donné corps et forme à NewB.

Le Conseil d'administration propose à l'AG de nommer M. Jean-Marc Poisson comme administrateur. Il se présente.

## 7. Le Comité Sociétal

### - Rapport du Comité sociétal

La Présidente du Comité sociétal présente le rapport annuel de cette instance qui, au nom de l'assemblée générale, contrôle les valeurs de la coopérative. Le mandat du premier comité, qui avait été élu en décembre 2014, se termine. Décharge est demandée pour leur travail. Une nouvelle équipe se présente. Son principal défi consistera à accorder le fonctionnement du Comité avec les produits concrets que NewB lancera sur le marché. La Présidente estime que le Comité renouvelé devra trouver un équilibre sain entre, d'une part, un jugement impartial et, d'autre part, une interaction et une collaboration constructives avec le Conseil d'administration et toute l'équipe.

### - Composition du Comité sociétal

Les 9 candidats et candidates sont présentés à l'assemblée générale.

## 8. Questions et Réponses

Par manque de temps le point n'est pas abordé. Les réponses aux questions auxquelles il n'a pas pu être répondu seront traitées par écrit.

## 9. Votes

### • Onzième résolution

**"L'Assemblée générale nomme Mr Jean-Marc Poisson, résident à rue des Béguines, F-41100 Vendôme comme administrateur pour une période de 6 ans à partir de l'élection."**

### Délibération :

	Prennent part au vote	Votes pour	Abstentions	Votes contre
Membres A	23	20	0	3

Membres B	300	259	28	13
Membres C	3	3	0	0

Ayant réuni plus de 50% des voix dans chaque catégorie, la présente résolution est approuvée.

- Douzième résolution

**« L'Assemblée générale donne décharge au Comité sociétal pour l'exercice 2017. »**

**Délibération :**

	Prendent part au vote	Votes pour	Abstentions	Votes contre
Membres A	23	22	0	1
Membres B	299	298	0	1
Membres C	3	3	0	0

Ayant réuni plus de 50% des voix dans chaque catégorie, la présente résolution est approuvée.

- Treizième résolution

**Composition du Comité Sociétal :**

**Délibération**

	Prendent part au vote			Votes pour			Abstentions			Votes contre		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C
<b>Collèges</b>												
Bossart Samuel	23	299	3	22	288	3	0	6	0	1	5	0
Dhem Michèle	23	299	3	22	281	3	0	15	0	1	3	0
Lambert Timothy	23	299	3	23	290	3	0	6	0	0	3	0
Merckx Bea	23	299	3	23	290	3	0	6	0	0	3	0
Mortier Sébastien	23	299	3	22	279	3	0	11	0	1	9	0
Mossay Emmanuel	23	299	3	22	283	3	0	9	0	1	7	0

Ntacorigira Victor	23	299	3	21	277	3	0	11	0	2	11	0
Sörensen Patricia	23	299	3	22	285	3	0	11	0	1	3	0
Steppé Béregère	23	299	3	22	293	3	0	2	0	1	4	0

**Ayant réuni plus de 50% des voix dans chaque catégorie, les différents candidat.e.s sont élu.e.s.**

## **10. NewB derrière les coulisses**

Avec témoignages et photos, quelques aspects moins connus de NewB sont mis en avant.

## **11. Divers**

Après les remerciements, l'Assemblée générale est clôturée à 17h.